

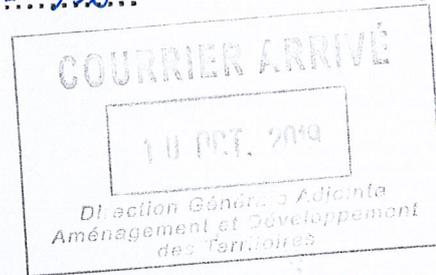


Mairie de
SANTA MARIA FICANIEDDA
20143 SANTA MARIA FICANIEDDA
☎ 04.95.73.43.23

COURRIER ARRIVÉE

LE 14/10/19
N° 19 - 936

10 OCT. 2019



Monsieur le Président de l'AUE
COLLECTIVITE DE CORSE
Hôtel de la Collectivité de Corse
BP 414
20183 AJACCIO Cedex



SANTA MARIA FICANIEDDA, le 06 Octobre 2019

Objet : Modification des Espaces Stratégiques Agricoles (ESA)

Monsieur le Président et Cher Ami,

Je reviens sur les parcelles de la commune de SANTA-MARIA-FICANIEDDA classées en Espaces Stratégiques Agricoles (ESA) dont je vous ai entretenu à plusieurs reprises.

Après réflexions en Conseil Municipal, nous souhaiterions :

- Supprimer **totalemment** l'ESA situé dans la proximité immédiate des maisons déjà construites ou en construction au sein du village (certaines maisons construites depuis de nombreuses années sont même incluses dans cet ESA).

Il s'agit de l'ESA en forme de goutte d'eau concernant toute ou partie des parcelles cadastrées Section B n°30-31-38-58-59 et 88, à supprimer totalement.

- Supprimer **partiellement** l'ESA voisin pour **les parties touchant les parcelles cadastrées Section B n°84 construite et n°94 à construire.**

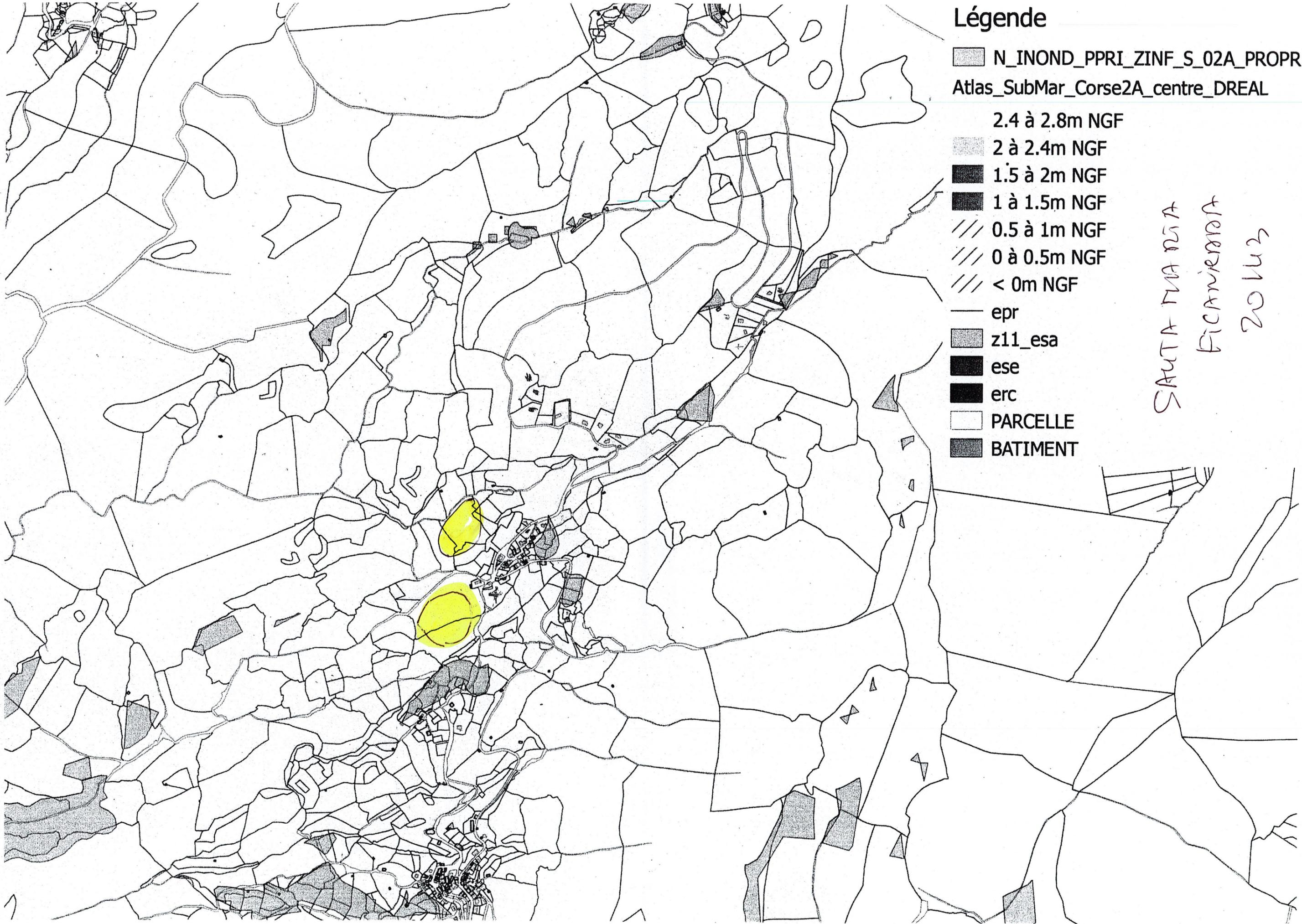
D'autant plus que ces deux zones classées en ESA sont très pentues et impropres à l'agriculture.

Nous vous suggérons en remplacement de classer en ESA les parcelles cadastrées Section B n°6-7-16-17-18 selon le schéma ci-joint qui revient à **quadrupler les surfaces**, d'autant que les parcelles citées ci-dessus sont déjà exploitées par des agriculteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux et amicaux.

Antoine ROCCA
Maire de Santa-Maria-Ficaniedda





Légende

N_INOND_PPRI_ZINF_S_02A_PROPR
Atlas_SubMar_Corse2A_centre_DREAL

- 2.4 à 2.8m NGF
- 2 à 2.4m NGF
- 1.5 à 2m NGF
- 1 à 1.5m NGF
- 0.5 à 1m NGF
- 0 à 0.5m NGF
- < 0m NGF
- epr
- z11_esa
- ese
- erc
- PARCELLE
- BATIMENT

SAUTA MA DIA
FICAMIERA
20143